



OCTOBRE 2025¹

Trouble à la frontière : un groupe extrémiste nigérian est aussi entré au Bénin

L'extrémisme violent constitue aujourd'hui le principal défi sécuritaire pour l'Afrique de l'Ouest. La violence issue du Sahel affecte de plus en plus les États côtiers, dont le Bénin, l'un des pays les plus touchés.

Ce rapport de politique constate que le Bénin est menacé non seulement par le Sahel, mais aussi par le Nigeria. Depuis juin 2025, un groupe extrémiste nigérian a établi une base dans deux zones du département du Borgou au Bénin, non loin de la deuxième plus grande capitale du pays. Alors que deux cas de violence ont été enregistrés publiquement, les données de ce rapport recensent des dizaines d'incidents, à la fois violents et non violents. Un moteur important de l'avancée du groupe au Bénin semble avoir été les opérations militaires menées par le gouvernement nigérian en mars et en avril 2025.

Mais qui est responsable de cette activité ? Certains estiment que le groupe extrémiste lié à Al-Qaïda – JNIM – s'est davantage implanté au Bénin et même au Nigeria sur la base des récentes déclarations publiques. Cependant, ce rapport constate que la majeure partie de l'activité provient d'un groupe extrémiste du Nigeria. Il utilise le nom « Mahmuda » pour ce groupe, bien que des preuves présentées indiquent que le véritable nom du groupe est Darussalam. Il apporte également des éclairages sur la relation entre Mahmuda et le JNIM, qui pourrait ne pas être antagoniste par nature.

L'implication politique immédiate de cette recherche est que le Bénin a besoin d'un soutien urgent pour renforcer ses activités dans le Borgou, notamment son approche réussie orientée vers les civils. Or, l'implication plus large est que les gouvernements ouest-africains et leurs bailleurs de fonds doivent trouver, de toute urgence, une manière efficace d'aborder la coopération sécuritaire transfrontalière. Le non-respect de cette démarche entraînera une propagation accrue de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest.

¹ Versions précédentes en juillet 2025, août 2025 et septembre 2025. Deux versions précédentes ont été transmises au gouvernement béninois. Merci à Heni Nsaibia, James Barnett, Yusuf Anka, Andrew Lebovich, Megan Price et deux experts béninois pour leurs commentaires. Les données incluses dans cet article seront intégrées à ACLED dans le cadre d'une collaboration entre ACLED et Clingendael sur la collecte de données locales en Afrique de l'Ouest.

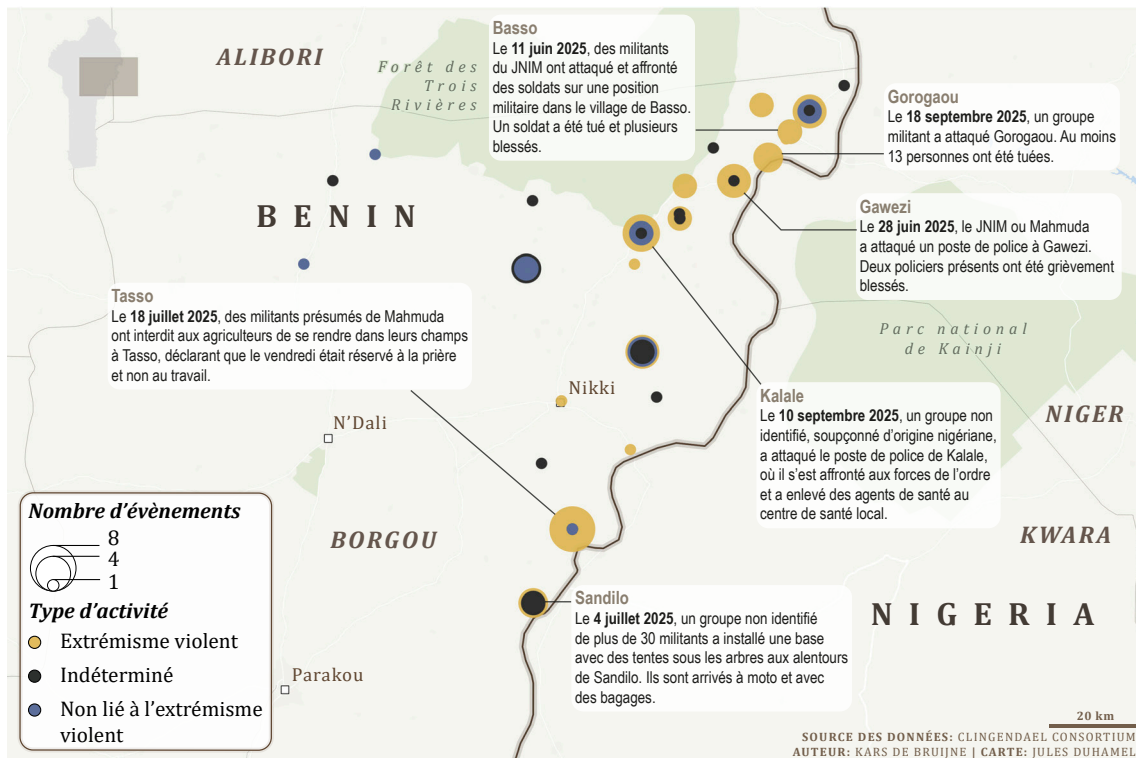


Figure 1 Activité dans le Borgou (Bénin) janvier-septembre 2025

Les activités extrémistes dans le Sahel central et dans la région du lac Tchad sont de plus en plus imbriquées.² Le Sahel central est déjà l'épicentre du terrorisme mondial.³ Une expansion supplémentaire risque de renforcer l'image d'un djihad réussi et en croissance, avec un attrait potentiel à l'échelle mondiale.

C'est dans cette optique que les récentes revendications du JNIM relatives à des attaques survenues à la frontière entre le Bénin et le nord-ouest du Nigeria sont analysées. Le 12 juin 2025, JNIM revendiquait une attaque contre

Basso (Borgou, Bénin).⁴ Basso est un village situé à la frontière entre le Bénin et le Nigeria, à plus de 100 kilomètres de la principale zone d'opérations du JNIM, dans les départements de l'Alibori (Nord) et de l'Atakora (Ouest). Un mois plus tard, JNIM publiait une vidéo non officielle, apparemment issue du Nigeria.⁵ Le 4 octobre 2025, une deuxième attaque du JNIM avait lieu contre un poste de police frontalier à Wara (département d'Alibori, mais à la frontière avec le Borgou). Le 30 octobre 2025, le JNIM a même revendiqué de manière non officielle une attaque au Nigeria (à Nuku).⁶

2 Heni Nsaibia, du projet Armed Conflict Location & Event Data Project, a récemment montré comment le JNIM et l'ISSP se sont tous deux étendus vers le sud, en direction du Nigeria. Nsaibia, H. (2025). *New frontlines: Jihadist expansion is reshaping the Benin, Niger, and Nigeria borderlands* | ACLED. ACLED. <https://acleddata.com/2025/03/27/new-frontlines-jihadist-expansion-is-reshaping-the-benin-niger-and-nigeria-borderlands/>.

3 Institute for Economics & Peace. (2025). *Global Terrorism Index 2025: Measuring The Impact of Terrorism*. <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2025/03/Global-Terrorism-Index-2025.pdf>.

4 MENASTREAM. (2025). Benin : #JNIM just claimed its first attack in the Borgou department, specifically in Basso (Kalalé), near the border with #Nigeria [Tweet]. X. <https://x.com/MENASTREAM/status/1933234861134762056>.

5 Non publié via les canaux officiels du JNIM. BrantPhilip_. (2025). *JNIM fighters published a video reportedly from Nigeria, the greenery checks out with the claim, likely in southern Niger state* [Tweet]. X. https://x.com/BrantPhilip_/status/1944154124683292745.

6 Des sources locales affirment toutefois que le JNIM a attaqué un groupe de bandits plutôt que l'armée nigériane. BrantPhilip_. (2025). *JNIM conducted its first ever attack against the Nigerian army* [Tweet]. X. https://x.com/BrantPhilip_/status/1984167528831316016.

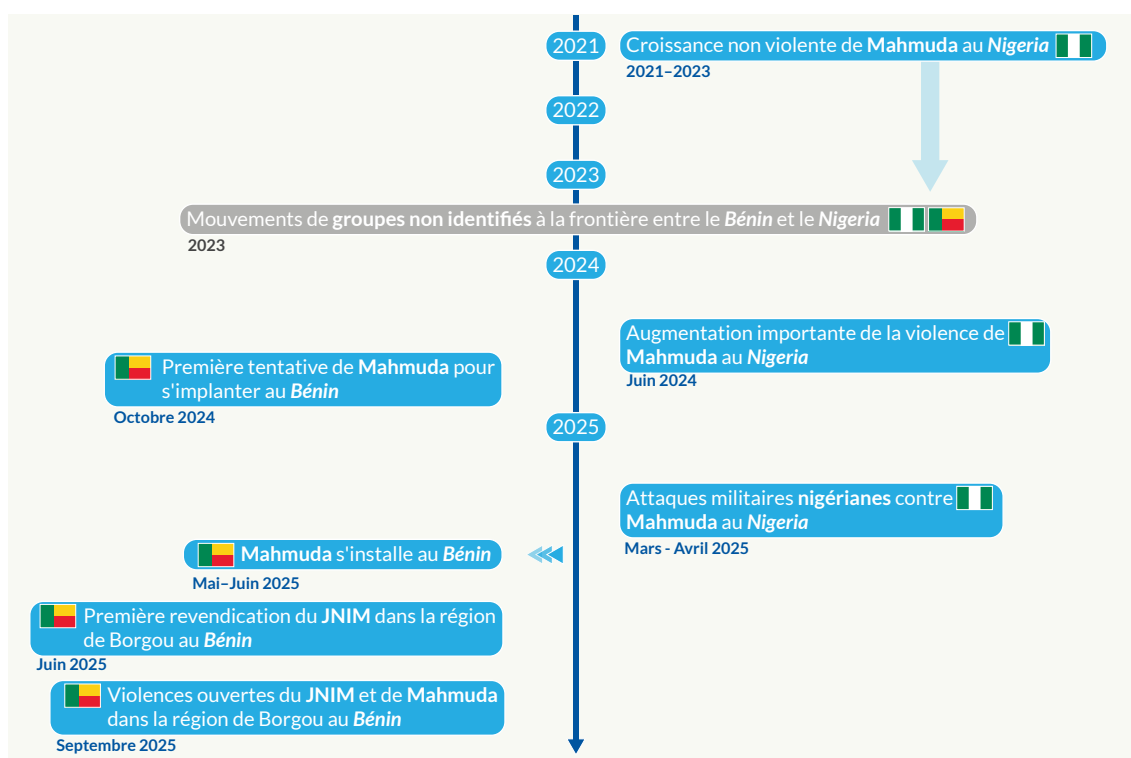


Figure 2 Chronologie des actes de violence

Ces revendications ont conduit certains observateurs à soutenir que JNIM s'étendrait au Nigeria.⁷ Le projet « Critical Threats » a indiqué que la présence de JNIM le long de la frontière nigérienne représentait « un risque d'attaque pour le Nigeria ».⁸ Un rapport de l'ONU de février 2025 suggérait que JNIM chercherait à se relier à Ansaru dans le nord-ouest du Nigeria – un groupe dissident relativement faible de Boko

Haram lié à Al-Qaïda.⁹ Certains observateurs sur X affirment que « JNIM est certainement présent dans le parc national de Kainji ».¹⁰

Ce rapport estime que de telles interprétations masquent le problème principal. Il ne s'agit pas principalement d'une expansion de JNIM au Nigeria depuis le Bénin. C'est plutôt le cas d'un groupe extrémiste du Nigeria qui se déplace vers le Bénin. Les revendications de JNIM doivent plutôt être considérées comme une réponse à cette évolution.

7 Il y a un an, l'AP a rapporté (à tort) que les recherches de Clingendael avaient révélé une présence soutenue du JNIM et une base arrière dans la région du lac Kainji. Nous avons plutôt affirmé que le JNIM était en contact régulier avec un groupe nigérien local dans la région. Asadu, C. (2024). *Jihadis from Africa's Sahel have crossed into Nigeria's north, a new report says. A lot is at stake* | AP News. AP News. <https://apnews.com/article/nigeria-sahel-africa-jihadi-extremism-benin-cd845a1a320e6083688408afc923381f>.

8 UAE Fuels Regionalization of Sudan War ; JNIM Expands Along Benin-Nigeria Border : Africa File, June 18, 2025. (s. d.). Critical Threats. https://www.criticalthreats.org/print/ana_6853231416cd2.

9 Cette interprétation est reprise dans les analyses internes des gouvernements occidentaux. Rapport interne non divulgué. L'AFP, L. T. A. (2025). Dans le nord du Bénin, l'Etat annonce des projets sociaux pour lutter contre le djihadisme. Le Temps. <https://www.letemps.ch/monde/dans-le-nord-du-benin-l-etat-annonce-des-projets-sociaux-pour-lutter-contre-le-djihadisme?srltid=AfmBOoq8CYuu7Rh-x7Gz3w5qPlyb-flpfwfNsunXXCRb1zw-tiPZeSrTO>.

10 Resj720. (2025). Yeah, JNIM are definitely present in Kainji national park. I tried to dismiss that possibility but the evidence is just too much, a courier was arrested in Benin the other day for smuggling arms into Nigeria from Burkina faso [Tweet]. X. <https://x.com/Resj720/status/1933510771490918422>.

Ce rapport est structuré comme suit. Nous commençons par démontrer l'augmentation de la violence dans la région du Borgou, au Bénin, depuis juin 2025 (section 1), ainsi que dans la région du lac Kainji, au Nigeria, depuis juin 2024 (section 2). Bien que l'attribution reste complexe et incertaine, la majorité des activités peut être attribuée au groupe extrémiste nigérian « Mahmuda » plutôt qu'à JNIM, entre autres ; cela repose sur une analyse identifiant un modus operandi distinct (section 3). Les opérations militaires nigérianes de mars/avril 2025 ont poussé Mahmuda vers le Bénin, y compris dans des zones où la présence clandestine du JNIM est attestée. Cela a suscité une réaction publique de la part du JNIM (section 4), même si le JNIM et le groupe nigérian pourraient collaborer.

1. Le Bénin sous attaque à Borgou

Depuis juin 2025, la région du Borgou, au Bénin, connaît une violence ouverte, bien que seuls deux incidents de sécurité aient été officiellement signalés.

Lors d'un incident public (10 septembre 2025), un groupe armé non identifié a attaqué un poste de police à Kalale (Kalale, Borgou). Malgré l'absence de communication officielle, des sources publiques ont rapporté que les assaillants venaient du Nigeria.¹¹ Un autre incident public s'est produit le 4 octobre 2025, lorsqu'un groupe armé non identifié a affronté l'armée béninoise à Bessasi (Kalale, Borgou).¹²

11 Dans les jours qui ont suivi, l'armée béninoise a proposé un programme médical gratuit afin d'améliorer ses relations avec la population, conformément à son approche axée sur les civils dans d'autres régions du nord du Bénin. RFI. (2025). *Bénin : Plusieurs civils enlevés lors d'une attaque armée à Kalalé*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250911-b%C3%A9nin-plusieurs-civils-enlev%C3%A9s-lors-d-une-attaque-arm%C3%A9e-%C3%A0-kalal%C3%A9> ; Wadr. (2025). *Benin Army launches free medical campaign in Kalale*. WADR. <https://wadr.org/benin-army-launches-free-medical-campaign-in-kalale/>.

12 BrantPhilip_. (2025). *JNIM claims killing 3 Beninese soldiers in 'Wali' (Wara) on the border with Nigeria last Sunday, capturing weapons and other equipment* [Tweet]. X. https://x.com/BrantPhilip_/status/1976021662966726870.

Ces incidents publics ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. La figure 1 présente les données de Clingendael pour 2025.¹³ Depuis juin 2025, des dizaines d'incidents violents ont eu lieu dans la zone. La région du Borgou est sous attaque, et cela est largement passé inaperçu au Bénin.

Par exemple, le 15 juin 2025, des militants ont établi une base dans la forêt située entre le Nigeria et le Bénin, autour de Gororgaou (Kalalé, Borgou). Le 30 juin 2025, les autorités béninoises et nigérianes se sont retirées de tous les postes de contrôle situés entre Kalale et Babanna, suite à des menaces proférées par des groupes armés. Le 18 juillet 2025, des militants ont interdit aux agriculteurs de se rendre dans leurs champs à Tasso (Nikki, Borgou), affirmant que le vendredi était un jour dédié à la prière et non au travail. Le 30 juillet 2025, des militants ont menacé d'expulser les agriculteurs à moins qu'ils ne paient pour la sécurité à Sakabansi (Nikki, Borgou). Le 7 août 2025, des militants ont rassemblé des agriculteurs dans le village de Dea (Kalale, Borgou) et leur ont demandé de ne pas collaborer avec les forces de défense et de sécurité. Le 25 septembre 2025, des agriculteurs de Basso ont été forcés de quitter leurs champs pour laisser la place aux militants venus du Nigeria.

La question que ce rapport cherche à résoudre est la suivante : quel groupe est responsable de ces violences ? S'agit-il vraiment du JNIM ? Ou bien avons-nous affaire à un groupe venu du Nigeria ?

2. Nigeria : un « nouveau groupe terroriste » ? Mahmuda, Ansaru ou Darussalam ?

Les événements survenus au Bénin depuis juin 2025 ne peuvent être compris qu'en les replaçant dans le contexte de la violence de l'autre côté de la frontière nigériane, dans la région du lac Kainji.

13 Une liste complète des incidents a été transmise au gouvernement béninois.

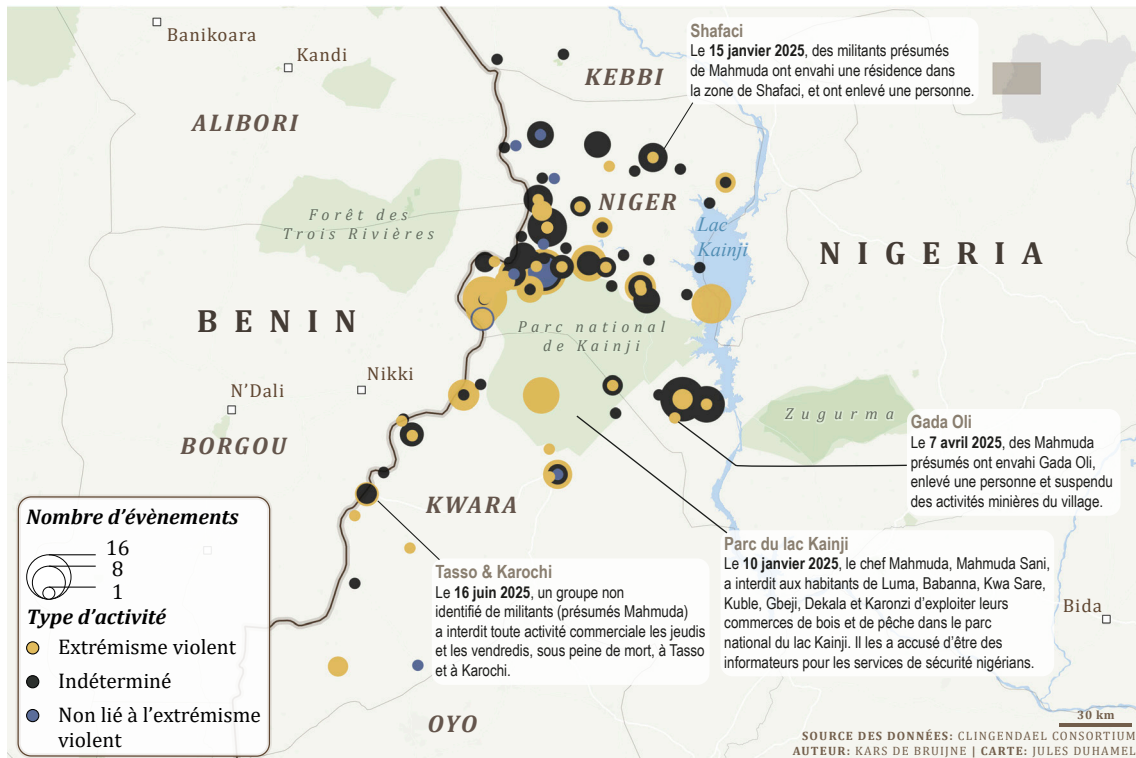


Figure 3 Activité au Niger, dans les États de Kwara et Kebbi (Nigeria) 2024-2025

Les incidents de sécurité dans et autour du lac Kainji (Nigeria) ont augmenté entre 2021 et 2022. En 2023, la fréquence et l'intensité des incidents ont fortement augmenté, avec 34 événements enregistrés dans cette zone (contre 9 en 2020, 7 en 2021 et 7 en 2022).¹⁴

Clingendael, en collaboration avec des partenaires de recherche locaux, a continué de suivre la violence politique et les troubles dans la région du lac Kainji depuis 2023.¹⁵ Les données montrent que ces activités n'ont cessé d'augmenter.

En 2024, 151 événements ont été recensés dans et autour du lac Kainji. Déjà, 139 incidents ont été documentés au cours des huit premiers mois de 2025. La figure 2 montre que la plupart de ces événements se sont produits après juin 2024.

Pas un nouveau « groupe terroriste »

Dès le départ, certains ont affirmé que l'activité observée dans la région du lac Kainji était le fait d'un groupe extrémiste.

En novembre 2021, le gouvernement de l'État du Niger a soutenu que le groupe opérant dans cette région « cherchait à établir un califat ».¹⁶ Pourtant, pendant des années, l'identité du ou des groupes opérant autour du lac Kainji est restée floue. Un précédent rapport de Clingendael, ainsi que les spécialistes nigériens Barnett et Rufa'i, ont trouvé des éléments pointant dans toutes les directions : des militants d'ISWAP, des membres d'Ansaru (un groupe

14 La région du lac Kainji, aux fins de la présente analyse, est définie comme suit : État du Niger : zones de gouvernement local (ZGL) d'Agwara et de Borgou ; État de Kebbi : ZGL de Bagudo ; État de Kwara : ZGL de Baruten et de Kaiama, au Nigeria. Lorsque nous parlons de la zone frontalière entre Kainji et Borgou, nous faisons référence à la région du lac Kainji au Nigeria et aux communes de Kalale, Nikki, Perere et Bembereke dans le département de Borgou au Bénin.

15 Ce réseau est présent dans divers villages locaux de la région et génère un flux continu d'informations.

16 Oladipo, A., & Oladipo, A. (2021). *Niger State cries out over presence of ISWAP, Boko Haram terrorists*. Tribune Online. <https://tribuneonline.com/niger-state-cries-out-over-presence-of-iswap-boko-haram-terrorists/>.

extrémiste lié à Al-Qaïda), des bandits armés, des éléments de Boko Haram, et un groupe appelé Darussalam (susceptible de servir de passerelle entre tous ces acteurs).¹⁷

En avril 2025, une série d'articles de presse au Nigeria a affirmé qu'un "nouveau groupe terroriste" avait émergé dans la zone du lac Kainji : "Mahmuda" ou le "groupe Mallam" (voir section 4 ci-dessous pour comprendre pourquoi cette date est cruciale). Le nom "Mahmuda" provient de son chef, Mahmuda Sani.¹⁸ Les chasseurs du Bénin voisin murmuraient ce nom depuis plus d'un an.¹⁹

Le groupe Mahmuda a suscité de nombreuses spéculations sur ses liens avec l'extrémisme. Pour certains, Mahmuda serait lié à l'État islamique au Sahel.²⁰ Le gouverneur de l'État du Niger a déclaré que le groupe tirait ses origines de Boko Haram,²¹ tandis que l'émir de Yashikira l'a appelé le "groupe Mahmuda Lakurawa".²² Un

analyste du Sahel et le Nigerian Early Warning Centre (OSPRE) ont estimé qu'il pourrait s'agir de Darussalam ou d'une cellule de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWA).²³ En août 2025, les services de renseignement nigériens ont arrêté Mahmuda et ont affirmé qu'il était le "député émir" du réseau Ansaru.²⁴ Cette version a été reprise par certains analystes nigériens.²⁵

En résumé, tous les groupes extrémistes potentiels ont été associés à ce groupe. Le problème est qu'il existe très peu de preuves concrètes. Ce rapport soutient prudemment que le groupe est mieux décrit comme "Darussalam", car les rares éléments tangibles disponibles pointent dans cette direction. Toutefois, pour éviter toute confusion, le rapport adoptera le nom "Mahmuda", popularisé par les médias, bien qu'il soit potentiellement erroné.

À l'origine, Darussalam était une secte non violente basée à Mokwa (État du Niger), dissoute en 2009 par le gouvernement nigérian lors d'une opération visant des groupes similaires à Boko Haram.²⁶ L'attribution du groupe actif autour du lac Kainji à Darussalam est cohérente avec l'évolution historique du mouvement armé dans la région, ainsi qu'avec le caractère fédératif

17 De Bruijne, K., & Gehrling, C. (2024). *Dangerous liaisons: Exploring the risk of violent extremism along the border between Northern Benin and Nigeria*. The Clingendael Institute. <https://www.clingendael.org/pub/2024/dangerous-liaisons>; Ahmed Rufa'i, M., & Barnett, J. (2023). A "Sahelian" or a "Littoral" Crisis? Examining the Widening of Nigeria's Boko Haram Conflict. Hudson Institute. <https://www.hudson.org/sahelian-or-littoral-crisisexamining-widening-nigerias-boko-haram-conflict>.

18 Réflétant une pratique du nord-ouest du Nigeria consistant à nommer les groupes d'après leur chef.

19 Entretien confidentiel avec une personne au Bénin en août 2025. Les groupes de chasseurs sont des chasseurs traditionnels du parc qui ont évolué pour devenir des groupes de défense communautaires.

20 Editor. (2025). *Terror Group Mahmuda Escalates Attacks in Kwara and Niger States*. The Press Nigeria. <https://thepressngr.com/terror-group-mahmuda-escalates-attacks-in-kwara-and-niger-states/>.

21 Sahara Reporters. (2025). *BREAKING : New terror group, Mahmuda, emerges in North-Central Nigeria, kills over 15 vigilantes, others* | Sahara Reporters. <https://saharareporters.com/2025/04/18/breaking-new-terror-group-mahmuda-emerges-north-central-nigeria-kills-over-15-vigilantes>.

22 Sahara Reporters. (2025). *EXCLUSIVE : New terrorist group, Mahmuda plotting to establish independent government in Kwara, collect zakat, allocate lands – Emir* | Sahara Reporters. <https://saharareporters.com/2025/06/30/exclusive-new-terrorist-group-mahmuda-plotting-establish-independent-government-kwara>.

23 Analyste anonyme du Sahel, 8 octobre 2025. Rapport OSPRE.

24 Le DSS a affirmé que Mahmuda était l'émir adjoint d'Ansaru. National Counter-Terrorism Centre (Nigeria). (2025). *Counter-Terrorism : Nigeria captures top leaders of Ansaru terrorist group*. <https://nctc.gov.ng/counter-terrorism-nigeria-captures-top-leaders-of-ansaru-terrorist-group/>.

25 Makama, Z. (2025). *Silent jubilation in Kwara, Niger communities over speculated DSS capture of Mahmuda terror leader*. Zagazola. <https://zagazola.org/index.php/breaking-news/silent-jubilation-in-kwara-niger-communities-over-speculated-dss-capture-of-mahmuda-terror-leader/>.

26 Le groupe a été fondé en 1993 en tant que mouvement religieux. En 2009, il comptait un nombre important de membres, dont beaucoup étaient des migrants, qui se consacraient à l'élevage et avaient créé des écoles combinant des éléments de l'éducation occidentale et islamique. Abdullahi, M. (2020). *ANALYSIS : Examining the re-emergence of 'Darul Salam'*. HumAngle. <https://humanglemedia.com/analysis-examining-the-re-emergence-of-darul-salam/>.

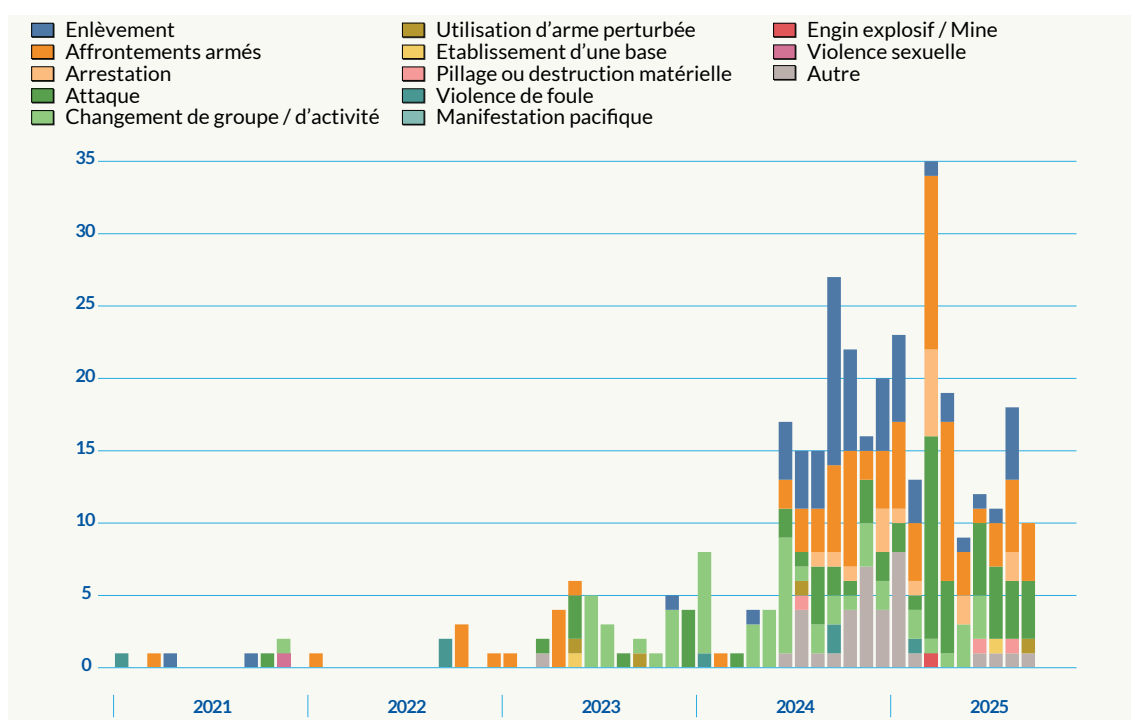


Figure 4 Activité dans le lac Kainji, Nigeria (2021-2025)

supposé de Darussalam (qui intègre divers extrémistes et bandits).²⁷

Cinq indices renforcent l’hypothèse Darussalam (tout en reconnaissant la complexité de l’identification). Premièrement, depuis juin 2024, les sources locales dans les villages sous le contrôle du groupe se réfèrent régulièrement à lui comme “Darussalam”.²⁸ Deuxièmement, un analyste en contact avec des membres du groupe rapporte que le noyau du groupe actuel dans la région du lac Kainji provient de Mokwa (État du Niger).²⁹ Troisièmement, en 2021, le groupe s’est présenté sous le nom de “Darussalam” dans un village de l’État du Niger, puis dans celui du Kwara. Quatrièmement, lorsqu’il a ouvert une école religieuse dans l’État

du Kwara, il l’a nommée “Darussalam”.³⁰ Enfin, certains membres du groupe se sont eux-mêmes déclarés appartenir à “Darussalam”.³¹

Malgré ces éléments, des informations contradictoires subsistent et l’identification finale demeure incertaine.

L’activité du groupe Mahmuda autour du lac Kainji

Les données de Clingendael, illustrées dans la figure 3, montrent la carte des activités dans la région du lac Kainji (Nigeria) de 2024 à septembre 2025.

En rouge figurent les incidents attribués à des acteurs extrémistes.³² Pour 128 événements – soit

27 de Bruijne, K., & Gehrling, C. (2024). *Dangerous liaisons : Exploring the risk of violent extremism along the border between Northern Benin and Nigeria*. The Clingendael Institute. <https://www.clingendael.org/pub/2024/dangerous-liaisons/>.

28 Voir également cet article : Ahmad, T. (2025). *Top 5 Facts About the Mahmuda Terrorist Group* By Tahir Ahmad. PRNigeria News. <https://prnigeria.com/2025/05/13/top-facts-mahmuda-terrorist/>.

29 Entretien du 23 juin 2025.

30 Entretien du 26 juin 2025.

31 Entretien du 8 octobre 2025.

32 Près de la moitié de ces incidents constituent des « mouvements de groupes armés » (données qui ne sont généralement pas incluses dans les données ACLED car il ne s’agit pas de violence politique). Ces données fournissent un aperçu réel du fonctionnement et de l’expansion des groupes armés, car elles permettent de suivre leur passage dans les villages ou leurs interactions avec les villageois.

environ un quart du total –, on peut attribuer directement les incidents au groupe Mahmuda.

Depuis la mi-2024, le centre d'opérations du groupe (notamment autour de Babanna, Dekala et Audu Fari dans la LGA de Borgu) s'est étendu vers l'est, le nord-est et surtout vers le sud.³³ Les activités de 2024–2025 se caractérisent par des affrontements armés (environ 30 %, contre l'armée et des milices communautaires), des enlèvements (environ 20 %), des interactions non violentes avec les civils (environ 20 %), et des violences contre des civils (un peu moins de 20 %).

3. Activité extrémiste dans la zone frontalière : l'empreinte d'un autre groupe

Ce rapport soutient que les militants du groupe Mahmuda se sont introduits au Bénin.

L'un des éléments clés à l'appui de cette thèse est que le mode opératoire du groupe diffère nettement de celui du JNIM dans les zones frontalières du Bénin avec le Niger et le Burkina Faso.

Deux différences principales se dégagent : a) Les enlèvements opérés par Mahmuda présentent une dimension lucrative, contrairement à ceux du JNIM ; b) On observe des signes d'un programme de gouvernance bien plus marquée que celui que tente le JNIM dans d'autres parties du Bénin.

Les enlèvements contre rançon

À première vue, il existe une certaine similitude entre le JNIM et Mahmuda, car tous deux sont impliqués dans des enlèvements (bien que 20 % des activités de Mahmuda concernent des enlèvements, contre seulement 5 % de

l'ensemble des activités du JNIM).³⁴ Cependant, contrairement au JNIM, les enlèvements de Mahmuda suscitent des demandes de rançon.

Par exemple, le 28 septembre 2024, le groupe a enlevé un individu à Audu Fari (Borgu, État du Niger) et l'a libéré environ un mois plus tard contre le versement d'une rançon de 6 millions de nairas (environ 3 500 euros) et de trois motos (en supposant qu'elles étaient d'occasion, environ 1 500 euros). Un autre exemple peut être trouvé le 18 décembre 2024, lorsque Mahmuda a relâché huit personnes enlevées lors d'un mariage dans le district de Babanna (Borgu, État du Niger) après avoir perçu une rançon de 51 millions de nairas (environ 30 192 euros).³⁵

Un exemple révélateur de considérations de profit est la façon dont le chef Mahmuda Sani a déclaré aux habitants de la région qu'il n'était pas impliqué dans des enlèvements, mais qu'il a ensuite, en collaboration avec d'autres chefs de village de la région, kidnappé un chef de village pour de l'argent.³⁶

Par comparaison avec les normes nigériennes, Mahmuda pratique des rançons « modérées » et se dit « sélectif ». Il présente souvent les enlèvements comme des actes de justice ou de punition à l'encontre d'individus accusés de trahison ou de défiance.

Souvent, lorsque les otages sont libérés, leurs familles sont invitées à payer des « frais », généralement compris entre 2 et 4 millions de francs CFA (environ 3 000 à 6 000 euros). Dans ce contexte, une rançon est justifiée comme une forme de sanction plutôt que comme une

33 Près de la moitié de ces incidents constituent des mouvements non violents de groupes armés (par exemple, passage ou visite dans des villages).

34 Berger, F., Global Initiative Against Transnational Organized Crime. (2023). *The silent threat : Kidnappings in Burkina Faso* | Global Initiative. <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/03/Flore-Berger-The-silent-threat-Kidnappings-in-Burkina-Faso-GI-TOC-March-2023.pdf>.

35 Autre incident : le 26 septembre 2024, des membres présumés du JNIM ont libéré une personne enlevée dans le village de Kpeya [Kpepiya] (Borgu, Niger) après le paiement d'une rançon de 500 000 nairas.

36 Communication avec un individu dans la zone de gouvernement local de Borgu, au Nigeria, le 3 juillet 2024.

extorsion pure et simple, ce qui permet au groupe de générer des revenus tout en restant idéologiquement cohérent.

Cette pratique contraste fortement avec les enlèvements commis par le JNIM au Bénin.³⁷ Le JNIM se livre à des enlèvements, mais presque jamais dans le but d'obtenir une rançon ; de 2023 à juillet 2025, il n'y a eu qu'un seul cas de rançon versée dans le nord du Bénin (c'est-à-dire les départements d'Alibori et d'Atacora réunis).³⁸

Le JNIM utilise plutôt l'enlèvement comme outil de renseignement, d'intimidation ou de pression sur les autorités. Cette approche s'inscrit dans sa stratégie visant à ancrer la communauté et à renforcer la légitimité religieuse.³⁹ Ainsi, le 9 novembre 2023, le JNIM a enlevé deux personnes à Petchinga (Karimama, Alibori), mais les a relâchées immédiatement après les avoir interrogées sur les Forces armées béninoises (ces derniers mois, le délai moyen avant libération a été ramené à quelques heures dans certains cas). Dans une autre affaire, le 9 septembre 2022, des militants présumés du JNIM ont kidnappé le frère du maire de Fandou, à Bako Maka (Karimama, Alibori), avant de le relâcher cinq jours plus tard.

Une ambition de gouvernance locale

Une autre différence majeure entre les activités observées dans la région et celles du JNIM tient à la volonté de gouverner manifestée par Mahmuda. Alors que son activité initiale (vers

2021) se limitait surtout à la *Dawa* (prosélytisme auprès de la population locale), le groupe s'est progressivement orienté vers la gestion des secteurs économiques tels que l'agriculture, l'exploitation minière, le bois et la pêche.⁴⁰

Cela contraste avec les opérations du JNIM au Bénin. Si le JNIM a mis en place une gouvernance structurée au Sahel, il n'a pas atteint ce niveau d'influence au nord du Bénin. Dans ce pays, JNIM cherche surtout à s'intégrer aux communautés locales et à asseoir son autorité religieuse.⁴¹ Il est peu probable que les tentatives de gouvernance observées dans les zones frontalières entre le Bénin et le Nigeria soient menées par le JNIM.

Un article de presse nigérian rapporte que "le groupe (Mahmuda) a d'abord gagné la faveur des populations locales en assurant la sécurité et en gérant l'accès aux terres agricoles, aux zones de pêche et aux sentiers de bûcheronnage, jusqu'à ce que les tensions dégénèrent en violence."

L'article décrit alors Mahmuda comme jouant un « rôle quasi administratif, arbitrant les différends locaux et redistribuant les biens confisqués aux victimes du banditisme ». ⁴² Les données de Clingendael confirment de multiples tentatives de gouvernance économique : régulation de la pêche, de la coupe de bois, de l'exploitation minière, de l'agriculture et du commerce, ainsi que le contrôle de la vie sociale.

37 Pour clarifier les choses : dans d'autres régions que le Bénin, le JNIM est également impliqué dans des enlèvements contre rançon. Global Initiative Against Transnational Organized Crime. (2024). *Non-state armed groups and illicit economies in West Africa* | Global Initiative. Global Initiative. <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.

38 Vers le 19 octobre 2023, des militants présumés du JNIM ont enlevé puis libéré un homme à Keremou (Banikoara, Alibori) qui aurait payé une rançon d'un montant inconnu pour obtenir sa libération.

39 Berger, F., Global Initiative Against Transnational Organized Crime. (2023). *The silent threat : Kidnappings in Burkina Faso* | Global Initiative. Global Initiative. <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/03/Flore-Berger-The-silent-threat-Kidnappings-in-Burkina-Faso-GI-TOC-March-2023.pdf>.

40 Nairaland Forum. (n.d.). *New Terror Group, Mahmuda, Emerges in North-Central Nigeria, Kills 15 Vigilantes* [Forum thread]. Nairaland. Retrieved [25 May 2025], from <https://www.nairaland.com/8402002/new-terror-group-mahmuda-emerges/>.

41 Nsaibia, H. (2025). *New frontlines : Jihadist expansion is reshaping the Benin, Niger, and Nigeria borderlands* | ACLED. ACLED. <https://acleddata.com/2025/03/27/new-frontlines-jihadist-expansion-is-reshaping-the-benin-niger-and-nigeria-borderlands/>.

42 Ahmad, T. (2025). *Top 5 Facts About the Mahmuda Terrorist Group* By Tahir Ahmad. PRNigeria News. <https://prnigeria.com/2025/05/13/top-facts-mahmuda-terrorist/>.

Par exemple, au cours de l'année écoulée, Mahmuda a interdit la pêche et le bûcheronnage sur le lac Kainji et a exécuté deux bûcherons qui n'avaient pas "enregistré" leur activité auprès du groupe.⁴³ De même, le 7 avril 2025, le groupe a suspendu les activités minières à Gada Oli (Borgu, État du Niger). Des observations similaires s'appliquent à l'agriculture. Comme indiqué ci-dessus, nous pensons que Mahmuda doit plutôt être considérée comme Darussalam. Entre 1993 et 2009, Darussalam était largement autosuffisante et accordait une grande importance à l'agriculture.⁴⁴ Les données semblent confirmer l'importance accordée à l'agriculture : en avril 2025, les agriculteurs de plusieurs villages de la commune de Tasso (Nikki, Bénin) se sont vus refuser l'accès à leurs champs, car ils avaient « refusé de payer les taxes agricoles sur la récolte de l'année précédente ». En juin 2025, les agriculteurs des environs (à Sandilo) se sont vus interdire de cultiver leurs terres. Les comptes rendus des médias nigériens sur le groupe soulignent cette pratique dans la région du lac Kainji, affirmant que les habitants étaient également contraints de travailler dans les fermes dans le cadre du Sadaka (la forme volontaire de la Zakat).⁴⁵

Un troisième élément est la gouvernance du commerce licite et illicite. Depuis plus d'un an, des sources affirment que la route reliant Luma (plus proche du lac Kainji) à Babanna (ville frontalière) est sous le contrôle de groupes armés.⁴⁶ Il existe de nombreux exemples de commerçants béninois qui, à Babanna (Niger, Nigeria), ont vendu leurs marchandises et ont ensuite été suivis et dépouillés de l'argent qu'ils avaient gagné.⁴⁷ De même, le groupe a imposé des interdictions commerciales les jours fériés religieux. Par exemple, en avril à Sekougbe (Kalale, Bénin), le commerce a été interdit le vendredi, et en juin à Karochi (Baruten, Nigeria), le jeudi et le vendredi.

Les tentatives visant à contrôler les marchandises illicites s'effectuent principalement en collaboration avec les contrebandiers.⁴⁸ Il existe de nombreux exemples de groupes armés transportant des barils contenant jusqu'à 50 litres de carburant depuis le Nigeria vers le Bénin (la région de Kainji-Borgou est une plaque tournante de la contrebande de carburant vers le Sahel).⁴⁹ Dans un enregistrement audio récent, le groupe a affirmé contrôler la plupart des points clés du commerce du carburant dans la région.

43 Par exemple, le 10 janvier 2025, le chef présumé des Mahmoudas, Mamuda Sani, a interdit aux habitants de Luma (Borgu, Niger), ainsi qu'à ceux de Babanna, Kwa Sare [Kwasare], Kuble, Gbeji, Dekala et Karonzi, d'exercer leurs activités d'exploitation forestière et de pêche dans le parc national du lac Kainji, les accusant d'être des informateurs des services de sécurité nigériens (codés séparément) ; Le 21 décembre 2024, des militants présumés Mahmuda ont tué deux marchands de bois dans la brousse près d'Audu Fari (Borgu, Niger) pour ne pas s'être enregistrés auprès d'eux avant d'exercer leur activité. Darussalam aurait conclu un accord avec les négociants en bois opérant dans la région.

44 Abdullahi, H. (2018). *An appraisal of teachings and activities of Darus-Salam group in Niger State, Nigeria, 1993–2009*. Kwara State University. Retrieved from TERAS repository : <https://teras.ng/api/asset/document/898a5693-c41a-421f-b282-4548b88ee9ab>.

45 Sahara Reporters. (2025). *BREAKING : New terror group, Mahmuda, emerges in North-Central Nigeria, kills over 15 vigilantes, others* | Sahara Reporters. <https://saharareporters.com/2025/04/18/breaking-new-terror-group-mahmuda-emerges-north-central-nigeria-kills-over-15-vigilantes>.

46 Le 4 décembre 2023, des individus armés non identifiés ont attaqué un minibus entre Luma et Babana (Borgu, Niger). Le chauffeur a été tué, 8 passagers ont été kidnappés et le bus a été incendié. Les assaillants ont exigé une rançon de 17 millions de nairas au gouvernement nigérian pour libérer les otages qui ont été emmenés dans la forêt frontalière entre Gorogao et Babanna (Borgu, Niger). Le 17 avril 2025, un groupe non identifié de militants a intercepté un convoi de commerçants de produits tropicaux, enlevé 10 chauffeurs et incendié plus de 8 camions à Sekougbe, à la frontière avec le Nigeria.

47 Données du Consortium Clingendael.

48 Source non divulguée, 23 juin 2025.

49 Par exemple, le 20 mars 2025, des membres de l'armée nigérienne ont tué 20 personnes présumées appartenir au groupe Mahmuda dans le parc national du lac Kainji (Borgu, Niger), récupérant 50 gallons d'essence ; Le 26 juin 2024, un convoi de 10 motos transportant 18 suspects, dont 4 armés, a été aperçu près de Kapubara (Borgou, Niger). Certaines motos transportaient des bagages, d'autres des bidons de carburant vides. Le lendemain, le même groupe a été aperçu à Koute (Kalale, Borgou), au Bénin. United Nations. (2022). *Fuel Trafficking in the Sahel*. https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta_sahel/TOCTA_Sahel_fuel_2023.pdf.

Enfin, Mahmuda s'est imposé dans la régulation des affaires sociales. Dans une interview accordée en juin 2025, l'émir de Yashikira a déclaré : « Notre problème est qu'ils sont en train de former un gouvernement indépendant dans la forêt. Je veux dire qu'ils ont leurs propres lois. [...] vous devez respecter leurs propres règles et réglementations. Leurs propres lois islamiques.⁵⁰ En effet, il existe des preuves que le groupe a interdit la vente d'alcool et toutes les formes de tabagisme et qu'il serait engagé dans la résolution de conflits.⁵¹ Clingendael a également obtenu des preuves de la création de ses propres écoles islamiques. Outre une école ouverte par le groupe à Kwara, il en existait une à Gbeji (un village de Borgu, au Nigeria). Le 25 novembre 2024, 40 étudiants islamiques de la République du Bénin sont arrivés à l'école où se trouvaient également des étudiants du Mali et du Ghana.⁵² Tout comme le JNIM tente de le faire à Alibori, Mahmuda a tenté de coopter par la force ou de tuer les autorités et les symboles locaux.⁵³ Par exemple, en octobre 2024, le jeune leader d'Audu Fari a reçu une lettre de Mamuda Sani qui menaçait de le tuer pour ne pas avoir promu son message religieux.

50 Sahara Reporters. (2025). *EXCLUSIVE : New terrorist group, Mahmuda plotting to establish independent government in Kwara, collect zakat, allocate lands – Emir | Sahara Reporters*. <https://saharareporters.com/2025/06/30/exclusive-new-terrorist-group-mahmuda-plotting-establish-independent-government-kwara>.

51 Sahara Reporters. (2025). *BREAKING : New terror group, Mahmuda, emerges in North-Central Nigeria, kills over 15 vigilantes, others | Sahara Reporters*. <https://saharareporters.com/2025/04/18/breaking-new-terror-group-mahmuda-emerges-north-central-nigeria-kills-over-15-vigilantes>.

52 Il est important de mieux comprendre pourquoi les étudiants de ces pays se retrouvent ici ; peut-être y a-t-il des écoles de pensée religieuses spécifiques ou des liens familiaux en jeu.

53 Par exemple, le 5 mars 2025, l'armée nigériane a arrêté le chef traditionnel du village de Kemanji (Kaiama, Kwara), l'accusant d'être membre de Mahmuda. En juillet 2024, le chef de Mahmuda, Mamuda Sani, a invité les jeunes leaders de Dekala, Gbeji et Kpepiya, ainsi que quatre membres du palais de Dekala, à une réunion au camp du groupe. Le 10 août 2024, des militants de Mahmuda ont enlevé le jeune leader du village d'Audu Fari après qu'il ait refusé leur invitation.

Ces activités diffèrent de celles du JNIM au Bénin, qui se concentre fortement sur le prosélytisme et la prédication religieuse au sein des espaces religieux existants, notamment les mosquées, les prières du vendredi et les sermons publics.⁵⁴ Bien que cela rappelle les premières activités du Mahmuda, rien n'indique à ce jour que le JNIM ait tenté de gouverner de manière soutenue.

De même, le JNIM et Mahmuda ont imposé des réglementations en matière d'agriculture. Cependant, la réglementation du JNIM en matière d'agriculture est actuellement épisodique (souvent pour soutenir l'activité pastorale) et disciplinaire, punissant les travailleurs qui ne s'arrêtent pas de travailler pour prier. Par exemple, le 18 juillet 2025, des militants présumés du JNIM ont interdit aux agriculteurs d'entrer dans leurs champs à Nodi (Materi, Atacora), affirmant que le vendredi était réservé à la prière et non au travail.⁵⁵

54 Voir ces exemples : Activité non violente : le 29 avril 2025, cinq militants présumés du JNIM ont été vus en train de faire leurs prières et leurs sermons du soir à Tanougou (Tanguieta, Atacora) avant de repartir ; Activité non violente : le 1er décembre 2023, sept ou huit militants présumés du JNIM ont participé à la prière du vendredi à la mosquée de Monsey (Karimama, Alibori). Ils se sont ensuite enfoncés dans la brousse et se sont dirigés vers le parc ; Activité non violente : le 5 février 2025, dans la soirée, un groupe de six militants présumés du JNIM s'est rendu dans le village de Tanougou (Tanguieta, Atacora). Ils ont prié dans le village et prêché avec un groupe de fidèles avant de repartir.

55 Autres exemples : Activité non violente : le 25 décembre 2024, un agriculteur a reçu des menaces de cinq militants présumés du JNIM à Monsey (Karimama, Alibori). Les militants ont accusé l'agriculteur de ne pas prier à l'heure et l'ont menacé de violences s'il ne respectait pas les heures de prière, même s'il se trouvait dans la brousse ; Activité non violente : le 1er juin 2025, plus de 10 militants présumés du JNIM à moto ont expulsé des agriculteurs de leurs champs à Ounet (Banikoara, Alibori), leur ordonnant de ne pas cultiver leurs champs dans les zones délimitées par les militants et les menaçant de représailles. Activité non violente : le 22 août 2023, des militants présumés du JNIM ont menacé des agriculteurs à Deroubannou [Deroubounarou] (Banikoara, Alibori). Ce groupe important se trouvait dans le village depuis plusieurs jours et a reproché aux habitants de les avoir dénoncés à la FAB plus tôt dans l'année. Les militants ont exigé que les agriculteurs abandonnent leurs terres avant la fin de la saison des pluies.

Mahmuda a, quant à lui, introduit des formes plus structurées d'« imposition » (ou Sadaka/Zakat), interdisant l'agriculture aux non-contribuables et imposant le travail forcé dans les fermes contrôlées par le groupe comme une obligation religieuse.

Enfin, les activités économiques du JNIM au Bénin se sont principalement concentrées sur le commerce illicite, la taxation occasionnelle et l'extraction coercitive (nous avons, par exemple, un exemple de paiements apparemment extractifs exigés des habitants de Molla (Malanville, avril 2023).⁵⁶ Dans certains cas, ils ont également pris pour cible, de manière violente, des pêcheurs, les accusant d'avoir dénoncé leurs activités auprès des autorités.⁵⁷ Les restrictions imposées par Mahmuda sur la pêche, l'exploitation forestière et minière, à moins que ces activités ne soient enregistrées et taxées, ainsi que sa tentative de redistribuer les biens saisis aux bandits afin d'indemniser les victimes de banditisme, ressemblent à un système proto-bureaucratique qui n'est pas encore à la portée du JNIM au Bénin.

4. Un mariage non consommé ?

Nous arrivons ici au cœur du rapport : qui est responsable de la hausse des activités dans le Borgou (Bénin) ? Et pourquoi le JNIM a-t-il revendiqué des attaques hors de ses zones d'opérations habituelles au Bénin ?

Ce rapport affirme que le JNIM et le groupe Mahmuda sont tous deux présents dans le Borgou.

Leur relation est complexe, évolutive, mais semble également être non antagoniste.

Une offensive nigériane pour “écorner” Mahmuda

Il est extrêmement important de comprendre qu'avant les revendications du JNIM en juin 2025, les forces armées nigériennes ont mené une offensive majeure en collaboration avec les milices communautaires du Nigeria (groupes d'autodéfense locaux et chasseurs). L'opération « Park Strike Four » a débuté en mars 2025 et s'est poursuivie jusqu'en mai 2025.

L'offensive semble avoir eu pour objectif de mettre fin ou de réduire considérablement les activités de Mahmuda. Pour les seuls mois de mars et avril, nous avons reçu des chiffres quotidiens faisant état de plus de 400 morts.⁵⁸ Par exemple, le 8 mars 2025, des membres de l'armée nigérienne ont tué plus de 110 personnes présumées membres de Mahmuda dans le parc national du lac Kainji (Borgu, Niger) ; le 12 mars 2025, des membres de l'armée nigérienne ont tué 49 personnes de l'ethnie Kanbari et incendié 10 maisons à Dekala (Borgu, Niger), car ils étaient soupçonnés d'avoir été recrutés par le chef du groupe, Mamuda.⁵⁹ C'est probablement cette offensive qui a donné lieu aux reportages sur Mahmuda dans les médias en avril 2025.

Son effet, toutefois, a été temporaire et contre-productif. Malgré une baisse apparente des attaques, les effectifs du groupe sont restés en grande partie intacts, et il s'est rapidement

56 Activité non violente : le 24 avril 2023, six militants présumés du JNIM ou de l'El Sahel ont été aperçus en train de collecter de l'argent auprès des habitants de Molla [Boula] (Malanville, Alibori).

57 Le 17 décembre 2024, des militants présumés du JNIM ont tué deux pêcheurs près de la rivière à Pouri (Materi, Atacora). Le 20 novembre 2024, des militants présumés du JNIM ont intercepté trois pêcheurs de Birni Lafia (Karimama, Alibori). Deux pêcheurs ont réussi à s'échapper, tandis que le troisième a été interrogé et battu avant d'être relâché. Le 29 mai 2023, quatre militants présumés du JNIM ont abattu deux pêcheurs et en ont gravement blessé un autre à Dabogohoun, dans le parc de la Pendjari (Materi, Atacora). Deux personnes sont toujours portées disparues.

58 Le nombre de victimes semble élevé, mais il correspond à celui d'opérations militaires similaires menées par l'armée nigérienne dans le nord-ouest du pays. Le nombre de combattants de Mahmuda est incertain, mais le groupe compte un grand nombre d'adhérents qui sont restés non armés.

59 Le même jour, un engin explosif improvisé présumé de Mahmuda a explosé dans le campement Holly du parc national du lac Kainji (Borgu, Niger), tuant 30 soldats selon certaines sources.

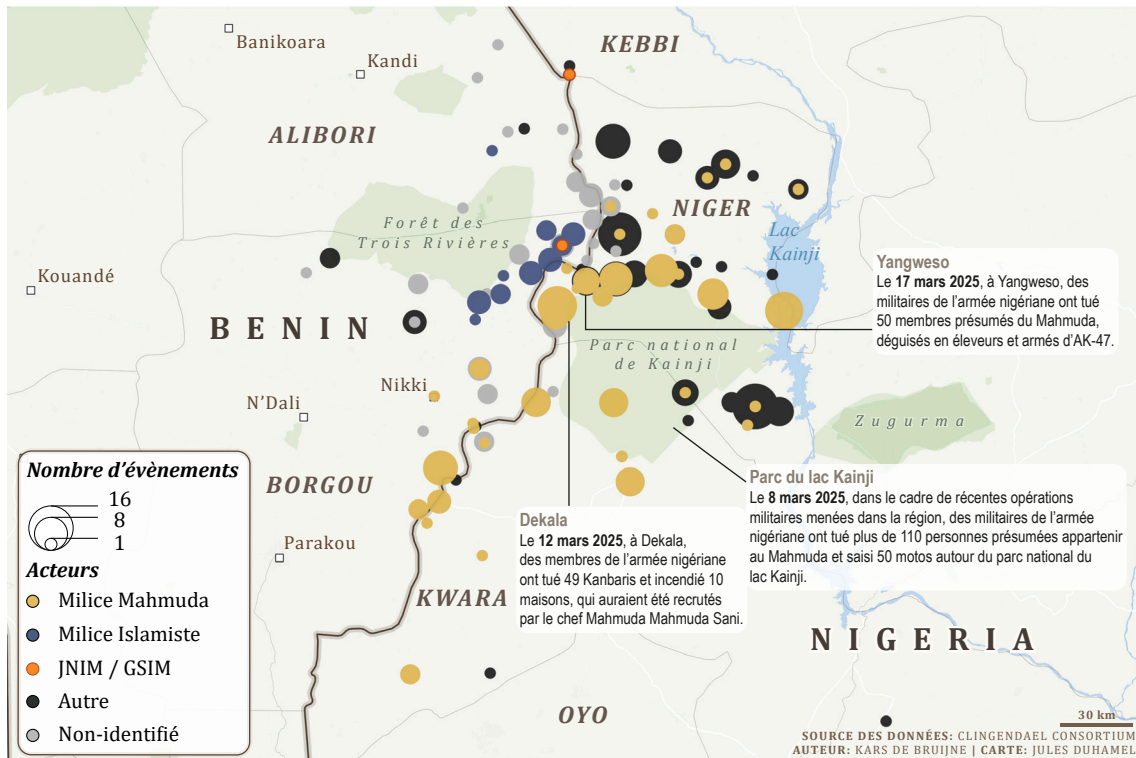


Figure 5 Opérations nigérianes et déplacements violents (mars-septembre 2025)

reconstitué dans certaines zones.⁶⁰ Des enregistrements audio diffusés après les combats montrent un Mahmuda plus violent. Le groupe se dit trahi par les communautés (qu’il soupçonne de transmettre des informations aux autorités) et certains habitants affirment que Mahmuda cherche à semer la peur par la violence.⁶¹ Dans le cadre de cette initiative, Mahmuda intensifie son recrutement, en particulier auprès des jeunes âgés de 15 ou 16 ans (dont beaucoup viennent du Bénin), car ces jeunes sont considérés comme capables d’accepter et d’adhérer à son idéologie, ce qui lui permet de s’assurer une base de soutien fidèle.⁶²

Mahmuda s’installe au Bénin

Les données du Clingendael indiquent qu’après cette offensive, des fragments du groupe

Mahmuda se sont installés dans deux zones principales du Bénin : autour de Tasso (Nikki, Borgou) et autour de Basso, Babanna et Kalalé (Borgou).

La preuve la plus claire d’un déplacement au Bénin se trouve autour de Tasso (Nikki, Borgou), village proche de la frontière nigériane et situé à environ 75 km de Parakou, la troisième plus grande ville du pays.⁶³ Dès octobre 2024, des habitants avaient découvert un campement armé à proximité du village, puis un second campement armé dans les collines trois semaines plus tard.⁶⁴ Après l’offensive (mai-juin 2025), divers incidents ont été signalés à Tasso et dans les villages voisins, liés à des éléments de Mahmuda déplacés vers le sud (par

60 Entretien du 30 juillet 2025. Cela inclut la zone proche de la frontière béninoise, à savoir le Niger et, de plus en plus, l’État de Kwara.

61 Par exemple, le groupe menace les agriculteurs et leur interdit de cultiver pendant cette saison, les accusant d’avoir collaboré avec les milices d’autodéfense locales.

62 Entretien confidentiel du 30 juillet 2025.

63 Entretien confidentiel du 30 juillet 2025.

64 Présence : le 14 novembre 2024, une nouvelle base appartenant à des militants (décrits comme « Boko Haram ») a été découverte dans les montagnes près du village de Tasso (Nikki, Borgou), à environ quinze kilomètres du village et de la frontière nigériane. La description « Boko Haram » désigne localement des groupes originaires du Nigeria et, compte tenu des informations ultérieures, impliquait probablement Mahmuda.

exemple à Karochi, Sakabansi, ainsi qu'à une base temporaire à Sandilo (Perere, Borgou) au début du mois de juillet). Aujourd'hui, Mahmuda y reproduit ouvertement ses méthodes de gouvernance.⁶⁵

La seconde zone d'installation est celle de Basso–Babanna–Kalalé. Depuis juin 2025, plusieurs rapports évoquent des groupes armés originaires du Nigeria qui franchissent la frontière vers le Bénin.⁶⁶ Le 30 juin 2025, un rapport a indiqué que les autorités béninoises et nigérianes s'étaient retirées des postes de contrôle situés entre Kalale, au Bénin, et Babanna, au Nigéria, à la suite de menaces. Le 15 juillet 2025, un groupe non identifié de militants, venu du Nigéria, a menacé de tuer les habitants s'ils ne quittaient pas le village de Gorogaou (Kalale, Borgou) dans les plus brefs délais. Divers incidents survenus en août et en septembre indiquent une activité extrémiste provenant du Nigeria. Par exemple, le 25 septembre 2025, un groupe non identifié a chassé des agriculteurs de leurs champs à Basso (Kalale, Borgou) afin que des militants nigériens puissent pénétrer dans la zone. Deux semaines plus tôt, un groupe non identifié, soupçonné d'être originaire du Nigeria voisin, a attaqué le poste de police et s'est affronté aux forces de l'ordre à Kalale (Kalale, Borgou).

65 Exemple d'activité non violente : le 30 juin 2025, un groupe non identifié de 7 militants (probablement Mahmuda) à moto s'est rendu dans le village de Tasso (Nikki, Borgou) et a ordonné à la population de ne pas s'immiscer dans leur combat contre les forces de défense et de sécurité.

66 Exemple d'activité non violente : le 3 juillet 2025, un groupe non identifié de militants aurait agi en tant que gardes de sécurité et aurait participé à des travaux dans le village de Dea, près de Kalale (Kalale, Borgou). Depuis lors, ils demandent aux agriculteurs qui ont fui la localité de retourner dans leurs champs ; le 28 juin 2025, un groupe non identifié de militants a attaqué un poste de police à Gawezi (Kalale, Borgou). Deux policiers ont été grièvement blessés ; Déplacements : Le 26 juin 2025, plus de 15 familles sont arrivées à Kalale (Kalale, Borgou) après avoir fui les menaces des militants le long de la frontière avec le Nigeria. Mouvements des forces : Le 23 juin 2025, un groupe non identifié de militants, comptant plus de 10 personnes, a été aperçu près de Gorogaou (Kalale, Borgou), se dirigeant vers la forêt.

Une liaison dangereuse ?

Des recherches antérieures du Clingendael avaient déjà révélé des mouvements du JNIM dans la commune de Kalalé.⁶⁷ De plus, les revendications du JNIM concernant les attentats de Basso (juin 2025) et de Wara (octobre 2025) constituent des preuves claires de sa présence. Le JNIM revendique la responsabilité des attaques, en particulier lorsqu'il utilise ses canaux officiels, lorsqu'il tend à s'implanter dans une région et se sent à l'aise pour marquer son territoire, comme en témoignent également les dizaines de combattants que l'on voit lors des attaques.⁶⁸

Ainsi, l'arrivée de Mahmuda au Borgou crée une zone de chevauchement avec la présence clandestine du JNIM.⁶⁹ Quelle est donc la nature de leur relation ?

Des entretiens locaux indiquent que les deux groupes sont entrés en contact ces dernières années pour discuter d'une collaboration, bien que des divergences subsistent quant à l'initiateur.⁷⁰ L'un des obstacles serait le doute du JNIM quant aux références islamistes de Mahmuda. Ces doutes découlent d'une méconnaissance générale des groupes nigériens,

67 de Bruijne, K. (2022). *Conflict in the Penta-Border Area : Benin's Northern Jihad from the perspective of its neighbours*. <https://www.clingendael.org/publication/conflict-penta-border-area>. The Clingendael Institute; de Bruijne, K., & Gehrling, C. (2024). *Dangerous liaisons : Exploring the risk of violent extremism along the border between Northern Benin and Nigeria*. The Clingendael Institute. <https://www.clingendael.org/pub/2024/dangerous-liaisons/>.

68 Merci à Heni Nsaibia pour ses explications sur la communication du JNIM.

69 De Bruijne, K., & Gehrling, C. (2024). *Dangerous liaisons : Exploring the risk of violent extremism along the border between Northern Benin and Nigeria*. The Clingendael Institute. <https://www.clingendael.org/pub/2024/dangerous-liaisons/>.

70 Des sources proches du gouvernement nigérian ont tendance à souligner que le JNIM aurait probablement contacté Mahmuda. Merci à James Barnett d'avoir souligné ce point. Le fait que ces « négociations » aient eu lieu (confirmé par diverses sources) tend à rendre moins plausible l'affirmation selon laquelle Mahmuda serait l'émir adjoint d'Ansaru : Ansaru a déjà prêté allégeance à Al-Qaïda.

des liens actuels de Mahmuda avec des groupes de bandits⁷¹ (qui se livrent à des actes de violence contraires à l'idéologie du JNIM) et de ses liens antérieurs avec Boko Haram (les relations entre Boko Haram et Al-Qaïda ont été brèves, tendues et marquées par la méfiance).⁷²

Pourtant, les relations semblent positives. Une source, recoupant plusieurs témoignages, rapporte que Mahmuda aurait cherché à établir un contact en 2024 avec le Katibat Hanifa, la branche du JNIM opérant dans l'Alibori depuis le Niger. Cette approche impliquait une proposition de collaboration, incluant l'envoi de photos et d'enregistrements audio de leurs entraînements, ainsi que des explications sur leurs relations avec les civils et sur leur organisation interne.⁷³ Selon une source locale, les efforts considérables déployés par Mahmuda pour adopter une approche plus civile en 2024 et 2025 (notamment la construction d'écoles, la diffusion de messages audio publics, la gestion des affaires économiques locales et le règlement des différends communautaires) auraient renforcé la crédibilité du groupe vis-à-vis du JNIM.⁷⁴ En septembre 2025, les communications entre les deux groupes seraient toujours actives, et le JNIM ne serait pas hostile à une coopération.⁷⁵ La collaboration continue est attestée par le fait que le (petit) groupe JNIM qui a publié la vidéo non attribuée en juillet 2025 est resté dans un camp Mahmuda au Nigeria. Jusqu'en octobre 2025, ses membres ont prié, dormi et mangé avec les combattants Mahmuda.⁷⁶

Ces informations donnent lieu à deux interprétations possibles de la revendication du JNIM de juin à octobre 2025, dans une région où il y avait une certaine présence clandestine mais où aucun incident n'avait été signalé auparavant.

Une interprétation est qu'avec l'arrivée de Mahmuda dans la région de Borgou, au Bénin, et les discussions en cours sur une collaboration, le JNIM a cherché à signaler sa présence territoriale auprès de Mahmuda afin de marquer son territoire. Les attaques revendiquées par le JNIM se sont produites à plus de 100 kilomètres de la zone d'opération connue du JNIM, qui ne revendique généralement pas d'attaques en dehors de cette zone sans avoir préalablement signalé sa présence. Par le passé, il a rivalisé avec d'autres groupes pour exercer son influence et son contrôle. Par exemple, début 2024, le JNIM a fait connaître sa présence à la frontière entre le Niger et le Bénin, dans une zone où l'ISGS était également présent.⁷⁷

Une autre interprétation, plus inquiétante, semble de plus en plus probable. La revendication du JNIM pourrait également être interprétée comme un signe de reconnaissance et de soutien au groupe Mahmuda. Par exemple, la revendication du JNIM semble avoir contribué à repousser l'armée béninoise des environs de Basso, ce qui a été temporairement réussi en juin et juillet 2025. Cela a clairement aidé les militants de Mahmuda à se replier au Bénin et à s'installer dans des villages frontaliers. Une source au Nigeria explique comment Mahmuda a rendu la pareille : la revendication du JNIM du 30 octobre 2025 à Nuku (Nigeria) a été rendue possible grâce à une page sécurisée du groupe Mahmuda.

De plus, certains indices laissent penser que des combattants de chaque groupe ont participé à certaines attaques. Les deux attaques revendiquées par le JNIM au Bénin (Basso et Segbana) impliquaient des « garçons

71 Des groupes de bandits ont ouvert la région à Mahmuda en 2021. Certains bandits résident sur le territoire de Mahmuda.

72 Geneva Centre for Security Policy. (2017). *Boko Haram's evolving relationship with Al-Qaeda* | GCSP. (s. d.). <https://www.gcsp.ch/news/boko-harams-evolving-relationship-al-qaeda#:~:text=13%20September%202017,are%20purely%20Sunni%20in%20nature%E2%80%9D>; Entretien confidentiel, 30 juillet 2025. Il convient également de noter que Mahmuda n'a pas prêté allégeance à Al-Qaïda.

73 Source non divulguée, 23 juin 2025.

74 Entretien avec une source non divulguée, 30 juillet 2025.

75 Entretien avec une source non divulguée, 30 juillet 2025.

76 Source non divulguée, 6 novembre 2025.

77 Par exemple, le JNIM a revendiqué les opérations menées à Falmey (12 février 2024), contre le poste de gendarmerie de Sia (16 mars 2024) et contre le poste douanier de Monkassa (16 avril 2024).

Mahmuda ».78 En effet, l'attaque du 4 octobre 2025 contre Bessasi ressemble à la fois au mode opératoire du JNIM (engins explosifs improvisés, attaques simultanées, attaques contre les positions de la police et de l'armée, aucune revendication de pertes) et comptait également des combattants nigériens parmi ses auteurs (nous avons des informations faisant état de la présence de bandits nigériens et de combattants du Mahmuda).79 De même, l'attaque du 10 septembre 2025 contre Kalale comptait parmi ses auteurs des militants nigériens, et une travailleuse sanitaire kidnappée a rapporté avoir été emmenée au Nigeria pour soigner les blessés.80 L'attaque perpétrée le 31 octobre 2025 par le JNIM au Nigeria a été menée par des Peuls du Sahel, mais a également impliqué "des garçons Mahmuda" du Nigeria.

Cependant, le degré d'intégration des opérations reste sujet à débat. De nombreuses attaques ne sont pas revendiquées par le JNIM et certaines sources affirment que les combattants du JNIM parmi les Mahmuda recherchent également une forme d'indépendance.81

5. Implications

La présence d'un groupe extrémiste dans le Borgou constitue un développement particulièrement inquiétant pour le Bénin.

Au cours de l'année écoulée, le gouvernement béninois a considérablement amélioré sa gestion des affaires dans le Nord. Après avoir renforcé, dans un premier temps, ses opérations militaires, il s'est rapidement concentré sur la dimension sociale de sa stratégie contre-insurrectionnelle. Depuis dix-huit mois, un effort clair est mené pour renforcer les relations entre la population et investir dans des relations positives entre

la population et les forces de sécurité.82 La présence visible de Mahmuda signifie que le Bénin doit désormais intensifier sa présence dans le Borgou et reproduire, à la frontière avec le Nigeria, son approche antiterroriste axée sur les civils.

Cependant, le problème frontalier entre le Bénin et le Nigeria met en évidence le dilemme auquel sont confrontés les gouvernements d'Afrique de l'Ouest : faut-il collaborer avec ses voisins ou non ? Une coordination militaire transfrontalière renforcerait sans doute l'efficacité des opérations, mais comporte un risque d'escalade rapide. À l'inverse, une priorisation nationale centrée sur la sécurité intérieure pourrait laisser les pays voisins exposés à de graves répercussions imprévues.

Les collaborations militaires transfrontalières risquent, par inadvertance, de susciter une réaction des groupes extrémistes. Par exemple, les premières attaques au Bénin (Porga et Kérékou, 2021) et en Côte d'Ivoire (Kafolo, 2019) ont été précédées d'opérations conjointes entre les armées burkinabè, béninoises et ivoiriennes.83 Dans les deux cas, le JNIM a riposté à ces coopérations régionales et à la pression militaire accrue. Les gouvernements de la région ont tiré les leçons de ces épisodes et se montrent désormais plus prudents quant au moment et à la manière d'engager militairement le JNIM. Cette expérience a nourri une réticence à participer à des opérations régionales (par exemple, la force en attente de la CEDEAO ou les opérations de Koundalou dans le cadre de l'Initiative d'Accra)

78 Source non divulguée, 8 octobre 2025.

79 Source non divulguée, 15 octobre 2025.

80 Source non divulguée, 7 octobre 2025.

81 Source non divulguée, 6 novembre 2025.

Source non divulguée, 31 octobre 2025.

82 Africa Intelligence. (2025). *To curb jihadist threat, Cotonou tries to win over hearts and minds*. Africa Intelligence. <https://www.africaintelligence.com/west-africa/2025/09/26/to-curb-jihadist-threat-cotonou-tries-to-win-over-hearts-and-minds,110526800-art>.

83 De Bruijne, K., Nsaibia, H., Brottem, L., & Raleigh, C. (2021). *Under the microscope : Inside the attacks on Porga and Keremou*. The Clingendael Institute. <https://www.clingendael.org/publication/under-microscope-inside-attacks-porga-and-keremou> ; Nsaibia, H. (2020). *In Light of the Kafolo Attack : The Jihadi Militant Threat in the Burkina Faso and Ivory Coast Borderlands* | ACLED. <https://acleddata.com/report/light-kafolo-attack-jihadi-militant-threat-burkina-faso-and-ivory-coast-borderlands>.

Toutefois, ce rapport montre qu'il n'est pas possible d'agir seul face à la violence extrémiste.

Dans la deuxième moitié de 2024, le Bénin et le Nigeria avaient entrepris une approche coordonnée contre Mahmuda, comprenant au moins un affrontement direct entre forces béninoises et nigérianes, d'un côté, et le groupe de Mahmuda, de l'autre, avec la collaboration de chasseurs béninois aux côtés de l'armée nigériane. Pourtant, début 2025, cette collaboration s'est fortement réduite. Le Bénin a réorienté ses efforts vers d'autres priorités (notamment en réponse aux attaques meurtrières du JNIM dans l'Alibori). Les chasseurs béninois ont cessé de coopérer avec l'armée nigériane vers novembre 2024, et l'activité militaire sur la route entre Basso et Babanna a diminué. Au lieu de cela, le Nigeria a doublé ses opérations, poussant ainsi les combattants de Mahmuda à franchir la frontière vers le Bénin.

La gestion de la coopération transfrontalière constitue aujourd'hui l'un des principaux casse-têtes stratégiques des États d'Afrique de l'Ouest.

Si les pays côtiers et leurs partenaires ne parviennent pas à résoudre ce dilemme, la conséquence tragique mais logique sera qu'un jour, ils devront accepter la présence d'un groupe extrémiste pleinement établi sur leur territoire.

About the Clingendael Institute

Clingendael – the Netherlands Institute of International Relations – is a leading think tank and academy on international affairs. Through our analyses, training and public debate we aim to inspire and equip governments, businesses, and civil society in order to contribute to a secure, sustainable and just world.

www.clingendael.org
info@clingendael.org
+31 70 324 53 84

 @clingendaelorg
 The Clingendael Institute
 The Clingendael Institute
 clingendael_institute
 Clingendael Institute
 Newsletter

About the authors

Kars de Bruijne is the Head of the Sahel Program and a Senior Research Fellow with the Clingendael's Conflict Research Unit. He concentrates on West Africa's coastal states.

Clara Gehrling works as a research consultant for the Clingendael's Sahel Conflict Research Unit and for Armed Conflict Location and Event Data (ACLED). She also served as the Nigeria regional lead at the Heidelberg Institute for International Conflict Research.